



**Association Agréée pour la Pêche et la Protection  
du Milieu Aquatique  
AUBIN - CRANSAC - MONTBAZENS -VIVIEZ  
« Le Ver Rouge »**

**Roussennac, le 25 janvier 2020**

<http://www.leverrouge.fr>  
[aappmaleverrouge@gmail.com](mailto:aappmaleverrouge@gmail.com)

## **Compte rendu Assemblée générale du 25 janvier 2020 à ROUSSENNAC**

### ***Bilan moral 2019***

L'association est composée de 778 pêcheurs.  
Même nombre de pêcheurs que la saison 2018.  
30% des pêcheurs de l'association ont moins de 25 ans, pour 24% chez les + de 65ans.

#### **Bilan moral de l'exercice 2019,**

**Concours** : Faible participation des pêcheurs au concours du Gua mais bonne participation aux concours du Roudillou et de Bouillac. Le concours jeunes organisé pour la fête d'Aubin a été un échec. Il ne sera pas reconduit.

**Gestion piscicole** : Les lâchers de poissons (Truites, carnassiers et poissons blancs) ont représentés un coût de 5730€, ce qui est nettement supérieur à l'apport des cartes de pêche (4425€). Une mutualisation des moyens financiers des AAPPMA par bassin versant a permis d'alimenter en poissons maillés des parcours de pêche référencés (voir le dépliant « Réglementation 2020 »).

#### ***Forte implication envers les jeunes: les écoles de pêche.***

*13 demi-journées de découverte pêche ont été offertes aux écoles et un atelier de perfectionnement de 5½ journées avec une journée de pêche en bateau a été mis en place.*

*Initiations, perfectionnements et interventions dans les écoles en soutien des moniteurs agréés de la Fédération de Pêche de l'Aveyron.*

*Une partie de pêche est un support ludique qui permet d'aborder la problématique de l'eau qui est au programme éducatif des élèves des écoles primaires.*

*Un soutien en bénévoles est également réalisé auprès du Centre Social du Plateau de Montbazens pour ses animations pêche.*

*Une intervention a également été menée, comme tous les ans, en support d'Halieutilot, auprès des classes de 5<sup>ème</sup> des collèges du bassin sur le thème de l'eau et des milieux aquatiques locaux.*

**Chasse des ragondins** : forte présence sur les plans d'eau du plateau de Montbazens. Un appel aux chasseurs a été lancé, mais peu entendu.

**Parcours pêche :**

Finalisation des parcours pêche qui ont reçu une labellisation nationale.

Parcours famille sur l'Aveyron à Prévinières.

Parcours famille au plan d'eau du Roudillou à Roussennac.

Parcours Passion avec le Carpodrome de l'étang de Lagarrigue à Roussennac.

**Travaux et aménagement des parcours existants**

Les travaux d'entretien (10 journées) des postes de pêche ont été réalisés par les bénévoles et notamment la création de 8 postes de pêche supplémentaires sur le site de Bouillac (aire des camping cars).

**Les lotos** : afin de financer les lâchers de poissons et les écoles de pêche nous organisons également deux Lotos à Cransac en février et à Viviez en Septembre.

**Débat en 2019 sur l'harmonisation de la réglementation des plans d'eau en Aveyron, et mise en application en 2020.** Voir le dépliant remis avec votre carte de pêche.

Vote du bilan moral : adopté à l'unanimité

**Bilan financier**

*Le bilan 2019 affiche un solde positif de 332,30 € pour un budget de 29308,04 €.*

*La vente des cartes de pêche représente 26.6% des recettes de l'association, et ne permet pas à elle seule le financement des lâchers de truites, l'entretien des plans d'eau et les actions auprès des jeunes.*

*Les communes contribuent pour 10,20% et le restant étant principalement obtenu lors des animations organisées par les bénévoles de l'association. (Concours de pêche, Loto, ...).*

*Nous remercions les communes de : Aubin, Bouillac, Brandonnet, Bournazel, Compolibat, Cransac, Galgan, Lugan, Maleville, Montbazens, Prévinières, Roussennac et Viviez. pour leur soutien matériel et financier.*

Vote du bilan financier : adopté à l'unanimité

## Saison 2020

### **Lâchers de poissons :**

Le nombre de lâchers sera maintenu en 2020 (dates fournies aux membres de l'AAPPMA du « Ver Rouge » par internet et chez leurs dépositaires).

Certains parcours sont référencés sur le dépliant fédéral, l'info des dates de ces lâchers sera également disponible pour tous les pêcheurs sur le site de la Fédération de pêche.

Les stages d'initiation et de perfectionnement seront reconduits et l'effort en direction des écoles sera prolongé. (en 2020 : écoles de Galgan, Brandonnet, Prévinquières, Compolibat, Maleville, ...)

### **Programme départemental de lâchers en poissons blancs et carnassiers**

Une mutualisation de moyens financiers de la grande majorité des AAPPMA du département permet de lâcher des poissons maillés sur des sites bien définis. Exemple : Lâchers de brochets maillés sur le parcours de Penchot.

### **Règlementation des plans d'eau**

La réglementation des plans d'eau est disponible chez les dépositaires, sur internet (<http://www.leverrouge.fr>) et est affichée sur les plans d'eau.

### **Election du nouveau bureau**

Fin 2020, obligation de réélire un bureau et un conseil d'administration. Un appel aux bénévoles est lancé. Le conseil d'administration actuel sera de fait démissionnaire.

**Contact :** [aappmaleverrouge@gmail.com](mailto:aappmaleverrouge@gmail.com)

Les cartes de pêche sont disponibles sur internet mais également à :

- Offices du tourisme : CRANSAC – DECAZEVILLE – FLAGNAC et MONTBAZENS
- BOUILLAC : restaurant « les berges du Lot »
- VIVIEZ : Station Total
- ROUSSENNAC : Bar le Pargou
- CRANSAC : Tabac presse ROMERO
- AAPPMA : Trésorier et Président

Une réunion ouverte à tous les pêcheurs à lieu tous les débuts de mois. Voir le calendrier sur le site internet

Le site internet : [www.leverrouge.fr](http://www.leverrouge.fr)

Mail : [aappmaleverrouge@gmail.com](mailto:aappmaleverrouge@gmail.com)

Président : Patrick MARTY ,

Vice Président : Thierry VERNIA

Vice Président : Laurent MUNOZ

Secrétaire : Jean-Luc JANDET

Secrétaire adjoint: André ESCRIBANO

Trésorier : Pierre DELERIS